



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **DORÉ COPPER CONSOLIDE ET CONCLUT DES ENTENTES D'OPTION SUR LES PROPRIÉTÉS À HAUTE TENEUR EN OR DE NORBEAU DANS LE CAMP MINIER DE CHIBOUGAMAU, AU QUÉBEC**

**Toronto, Ontario – 22 mars 2021** – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV : DCMC; OTCQB : DRCMF; FRA : DCM) est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu des ententes d'option (les « ententes d'option ») en vue d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété hôte de l'ancienne mine Norbeau (or) et dans la propriété adjacente Beaurox, une importante position de terrain totalisant approximativement 1 400 hectares (les « propriétés »), à 15 kilomètres (par route) de l'usine Copper Rand de la Société, dans le camp minier de Chibougamau, dans le nord-ouest du Québec (Canada) (*figure 1*). Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

#### **Faits saillants**

- Paiement en espèces totalisant 465 000 \$ sur trois ans (135 000 \$ au cours de la première année).
- Émission d'un nombre d'actions ordinaires de la Société (les « actions ») équivalent approximativement à 675 000 \$ sur trois ans.
- Paiements en espèces totalisant 175 000 \$ et émission d'un nombre d'actions supplémentaire équivalent à 950 000 \$ à la réalisation de certaines étapes techniques.
- Engagements de dépenses de 800 000 \$ sur 30 mois.
- La production aurifère historique de la mine Norbeau est d'approximativement 160 000 onces (380 000 tonnes à 13,77 g/t) de 1965 à 1969; Lac Minerals a foncé un puits de 780 pieds (238 mètres) qui a été par la suite approfondi à 1 580 pieds (482 mètres).
- Sur la propriété Beaurox à l'est, l'excavation de tranchées et quelques forages peu profonds ont mis à jour d'autres veines (non exploitées), y compris des intervalles de **4,1 g/t Au sur 6 mètres** et de **4,8 g/t Au sur 2,8 mètres** pour la veine Sharpe et de **10,8 g/t Au sur 2 mètres** et de **2,4 g/t sur 14 mètres** pour la New Vein (valeurs composites).
- Forage restreint ou absent en dessous de 150-200 mètres pour la veine Sharpe et la New Vein.
- L'excavation de tranchées sur la New Vein en 2019 a permis d'y observer de l'or visible (*figure 2*).
- Aucun forage ni aucune exploration sur les propriétés depuis la fin des années 80.

Ernest Mast, président et chef de la direction, a déclaré : « *Les propriétés représentent une occasion de consolider davantage notre position dans le camp minier de Chibougamau avec des actifs de cuivre et d'or à haute teneur et de développer notre stratégie pour créer à court terme un réseau d'exploitations en étoile rentable avec au centre notre usine de traitement de 2 700 t/j. Le minerai à haute teneur en or exploité antérieurement à Norbeau avec très peu d'exploration et sans recours aux méthodes modernes depuis les années 1980 témoigne de l'occasion exceptionnelle d'explorer à faibles coûts ces propriétés, plus particulièrement le secteur à l'est de la mine Norbeau, où se trouve la veine Sharpe et la New Vein.* »

#### **Prochaines étapes**

La Société réalisera une compilation détaillée de toutes les données disponibles sur les propriétés et prévoit examiner dans un premier temps la New Vein et la veine Sharpe. Doré Copper planifie également un levé géophysique aéroporté au deuxième trimestre de 2021.

## Ententes d'option

En vertu des termes des ententes d'option, la Société peut acquérir une participation de 100 % dans les propriétés selon les modalités suivantes :

### Propriété Norbeau

- Paiements en espèces de 50 000 \$ et d'un nombre d'actions équivalent à 175 000 \$ à la suite de l'obtention de l'approbation de la Bourse de croissance TSX, paiements en espèces de 50 000 \$ et d'un nombre d'actions équivalent à 75 000 \$ au premier anniversaire, paiements en espèces de 65 000 \$ et d'un nombre d'actions équivalent à 100 000 \$ aux deuxième et troisième anniversaires, pour des paiements en espèces de 230 000 \$ au total et d'un nombre d'actions équivalent à 450 000 \$ au total.
- Dépenses de 100 000 \$ au cours des 16 premiers mois et de 100 000 \$ dans les six mois suivants.
- Un nombre d'actions équivalent à 100 000 \$ au dépôt d'un rapport technique conforme au Règlement 43-101 faisant état de ressources minérales et un nombre d'actions additionnel équivalent à 250 000 \$ si les ressources minérales (toutes catégories) sont supérieures à 300 000 onces d'or.
- Un nombre d'actions équivalent à 150 000 \$ au début de la production commerciale et un nombre d'actions additionnel équivalent à 350 000 \$ après la production de 100 000 onces d'or.
- Redevance de 2 % sur le revenu net de fonderie (« NSR »), dont 1 % est rachetable pour la somme de 2 000 000 \$.

### Propriété Beaurox

- Paiements en espèces de 35 000 \$ et d'un nombre d'actions équivalent à 25 000 \$ à la suite de l'obtention de l'approbation de la Bourse de croissance TSX, paiements en espèces de 50 000 \$ et d'un nombre d'actions équivalent à 50 000 \$ à l'anniversaire des six premiers mois ainsi qu'aux premier, deuxième et troisième anniversaires, pour des paiements en espèces de 235 000 \$ au total et d'un nombre d'actions équivalent à 225 000 \$ au total.
- Dépenses de 300 000 \$ au cours des 18 premiers mois et de 300 000 \$ dans les six mois suivants.
- Paiements en espèces de 75 000 \$ au début du forage et paiements en espèces de 100 000 \$ après la réalisation de 5 000 mètres de forage.
- Réalisation de 5 000 mètres de forage ou des dépenses cumulatives équivalentes avant le troisième anniversaire.
- Un nombre d'actions équivalent à 100 000 \$ au dépôt d'un rapport technique conforme au Règlement 43-101 faisant état de ressources minérales.
- Un nombre d'actions équivalent à 150 000 \$ au début de la production commerciale.
- Redevance de 2 % NSR, dont 0,75 % est rachetable pour la somme de 3 000 000 \$ et une avance d'approximativement 60 000 \$ sur les paiements de redevances à partir de la troisième année.

Les modalités des ententes d'option sont assujetties à l'obtention de toutes les autorisations requises, y compris l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Les actions émises dans le cadre des ententes d'option seront sujettes à une période de détention de quatre mois en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

## À propos des propriétés

La propriété Beaurox comprend 28 claims non concédés par lettres patentes couvrant approximativement 1 000 hectares et la propriété Norbeau comprend 11 claims totalisant 386 hectares.

### Mine Norbeau (voir la référence 1)

Historiquement, de 1965 à 1969, la mine Norbeau a produit approximativement 160 000 onces d'or à une teneur de 13,77 g/t Au. Près de 80 % de la production provenait de la veine Principale (veine no 1) et 20 % de la veine no 4. La mine comprend un puits de 1 580 pieds (482 mètres) de profondeur et dix niveaux, avec peu ou pas de développement aux deux derniers niveaux. En 1980-1981, la mine Norbeau a été dénoyée jusqu'à une profondeur de 1 580 pieds et 13 forages (762,2 mètres au total) ont été réalisés sous terre pour vérifier la veine no 9, une structure à faible teneur orientée est-ouest présente dans l'éponte inférieure des chantiers des niveaux les plus profonds. En 1987, Westminer Mines Ltd a réalisé six forages en surface (3,426 mètres au total) visant à recouper le prolongement de la veine no 4 sous le niveau 10 de

la mine. La veine no 4 n'a pas été recoupée, mais de nouvelles veines aurifères ont été découvertes dans les niveaux supérieurs et sous le niveau 10. Le meilleur résultat de la campagne est de **9,09 g/t sur 2,6 mètres** (0,265 oz/t sur 8,6 pi) dans la veine no 9, de 1 265,8 à 1 274,4 pieds. Il n'y a pas d'autres travaux déclarés à la mine Norbeau par après.

#### New Vein (voir la référence 2)

La New Vein (aussi nommée la veine Shecapio), située à approximativement 500 mètres à l'est du puits de Norbeau, a été découverte en 1980. D'une largeur moyenne de 3 mètres, elle affleure sur environ 250 mètres en longueur. En 1980-1981, la New Vein a été échantillonnée par rainurage et 42 sondages courts en surface (2 900 mètres au total) ont été réalisés sur une étendue longitudinale est-ouest de 300 mètres. Les meilleurs résultats comprennent **10,8 g/t Au sur 2 mètres** (N-81-35), **2,4 g/t Au sur 14 mètres** (N-81-11) et **11,2 g/t Au sur 2 mètres, incluant 95,3 g/t Au sur 0,2 mètre** (N-81-22). La New Vein n'a pas été testée par forage en dessous de 100-150 mètres de profondeur.

#### Veine Sharpe (voir la référence 3)

La veine Sharpe, orientée est-ouest et située à 500 mètres de plus vers l'est, a été échantillonnée par rainurage sur les 203,8 mètres où la veine affleure par Beaurox Mines Limited en 1982. La teneur estimée est de 6,86 g/t (0,20 oz/t) Au sur une largeur moyenne de 2,9 mètres (non diluée et un seuil de coupure de 1,00 oz/t Au pour tous les échantillons), incluant 124,8 mètres à une teneur de 8,23 g/t (0,24 oz/t) Au sur une largeur moyenne de 3,29 mètres. En 1985, un rééchantillonnage systématique de la veine Sharpe a été effectué, soit 87 échantillons en rainure et 21 forages totalisant 1 128 mètres sur une étendue longitudinale d'approximativement 350 mètres (y compris 18 forages courts totalisant 873,9 mètres avec un espacement de 50 pieds entre les sections qui vérifiaient la veine à 50 pieds sous la surface). Les meilleurs résultats comprennent **4,1 g/t Au sur 6 mètres** (SH-9-85) et **4,8 g/t Au sur 2,8 mètres** (N-98). En 1987, deux sondages totalisant 354,8 mètres ont été réalisés pour vérifier la veine Sharpe à 100 mètres de profondeur, mais aucun intervalle aurifère d'importance n'a été recoupé. La veine Sharpe n'a pas été testée par forage en dessous de 100-150 mètres de profondeur.

#### Veine no 5 (voir la référence 4)

Les autres veines comprennent la veine no 5, qui se trouve à l'extrémité ouest de la veine Sharpe et est orientée nord-ouest. En 1985, sept sondages ont été réalisés sur une étendue longitudinale de 140 mètres. Le meilleur résultat est de 5,0 g/t (0,146 oz/t) Au sur 1 mètre (sondage 5-4-85). La veine no 5 a été échantillonnée par rainurage de manière quasi systématique sur une étendue longitudinale de 45 mètres en 2015. La teneur moyenne de l'échantillonnage est de 6,84 g/t Au sur 45,4 mètres de long, avec une largeur moyenne de 1,61 mètre.

#### Références

*La production historique de la mine Norbeau et les données historiques des échantillonnages en rainure et des forages publiées dans le présent communiqué de presse relativement aux propriétés proviennent des sources suivantes :*

1. *Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Base de données SIGÉOM, GM 46081 – Progress Report on the 1987 Norbeau Mine Exploration Program par Luke Evans, B.A.Sc., M.Sc., avril 1987;*
2. *Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Base de données SIGÉOM, GM 39252 – Diamond Drill Record, Norbeau Property (1981) et GM 39252 PLAN\_1-2;*
3. *Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Base de données SIGÉOM, GM 43254 – Diamond Drilling Program on the Sharpe Vein, Norbeau Property by Jean-Pierre Bérubé, ing., décembre 1985;*
4. *Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Base de données SIGÉOM, GM 69396 – 2015 Exploration Program, Limited Channel Sampling on the No. 5 Vein, Norbeau Property Vein (Preliminary Compilation of Data) Beaurox Mines Ltd. Mining Claims (Dave Malouf), Norbeau Property par Claude P. Larouche, ing., décembre 2015.*

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Andrey Rinta, géo., gérant de l'exploration de la Société et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101,

Figure 1 : Carte de localisation des propriétés Norbeau et Beaurox

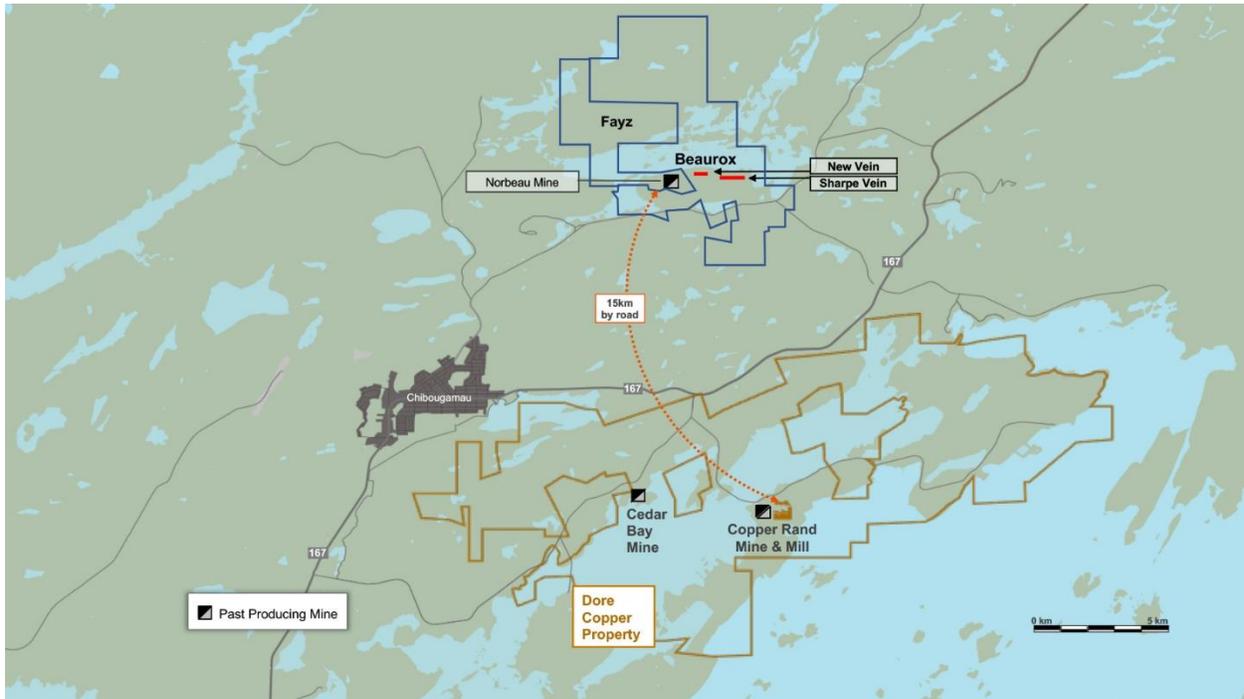


Figure 2 : Or visible dans la tranchée de la New Vein (source : D. Malouf, 2018)



### À propos de Doré Copper Corp.

Doré Copper Mining Corp. est une société d'exploration et de développement de cuivre-or située dans la région de Chibougamau au Québec, Canada. Doré Copper a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans le prolifique camp minier du Lac Doré-Chibougamau, qui a produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 3,2 millions d'onces d'or. De plus, la Société a acquis une option sur la mine d'or à haute teneur Joe Mann (production historique de 1,17 million d'onces à 8,26 g/t Au). Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines productrices, des gisements et des zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société, d'une capacité de 2 700 t/j.

L'objectif actuel de la Société est d'accroître les ressources minérales et de redévelopper les gisements à haute teneur Corner Bay (Cu-Au), Cedar Bay (Au-Cu) et Joe Mann (Au). La Société a démarré son programme de forage en commençant à Corner Bay, ce qui permettra d'actualiser l'estimation des ressources minérales au T2 2021 et de réaliser une EEP au deuxième semestre de 2021.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web de la Société à [www.dorecopper.com](http://www.dorecopper.com) ou consulter les documents déposés par Doré Copper sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Ernest Mast  
Président et chef de la direction  
Téléphone : 416 792-2229  
Courriel : [emast@dorecopper.com](mailto:emast@dorecopper.com)

Laurie Gaborit  
Vice-présidente, relations avec les investisseurs  
Téléphone : 416 219-2049  
Courriel : [lgaborit@dorecopper.com](mailto:lgaborit@dorecopper.com)

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais non toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.*

**La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.**